Nivelles, le 12 mai 2022

DEPARTEMENT DIRECTION GENERALE
SERVICE SECRETARIAT GENERAL
Contact : Wiot Aude
Fonction : Cheffe de service
Tél : 067/89.45.61
e-mail : aude.wiot@inbw.be

Monsieur le Président du Conseil Provincial,
Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
Mesdames les Députés provinciales, Messieurs les Députés provinciaux,
Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins,
Mesdames les Conseillères provinciales, Messieurs les Conseillers provinciaux,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous informons que notre **Assemblée Générale** ordinaire du premier semestre se tiendra :

le **mercredi** 22 juin 2022 **à** 18h30 au Centre Monnet
(1 avenue Jean Monnet - 1348 Louvain-la-Neuve, salle : auditorium)

Ordre du jour

1. Formation du bureau de l'Assemblée
2. Rapports d'activités et de gestion 2021
3. Comptes annuels 2021 et Affectation des résultats
4. Nomination du réviseur et fixation de sa rémunération
5. Décharge aux administrateurs
6. Décharge au réviseur
7. Présentation du nouveau Directeur général
8. Soutien d'in BW en faveur de l'Ukraine - information
9. Questions des associés au Conseil d'administration
10. Approbation du procès-verbal de séance

Les éléments relatifs à la réunion (notes de synthèse et documentation) sont disponibles librement sur notre site internet via le lien: https://www.inbw.be/assemblee-generale.

Conformément à l'article L1523-13 §1 du CDLD, la séance est **ouverte** à toutes les personnes domiciliées sur le territoire du Brabant wallon, Braine-le-Comte et les Bons Villers en qualité d'observateurs.

Nous prions votre **Conseil à se prononcer** sur la teneur des points de l'ordre du jour (en précisant que chaque conseiller dispose du droit d'exiger un vote séparé sur un ou plusieurs points qu'il désigne). A cette fin, nous vous invitons à utiliser le modèle de projet de délibération repris dans la documentation ("note de synthèse et projet de décision – global") à nous transmettre avant l'Assemblée générale (par courriel à l'adresse direction@inbw.be).

Nous rappelons le **droit de vote libre** en séance des délégués pour l'ensemble des points en l'absence de délibération du Conseil, ainsi que leur droit de poser des **questions** écrites et orales au Conseil d'administration. Les questions écrites sont à introduire par mail à direction@inbw.be avant le 20 juin 2022.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre plus parfaite considération.

Christophe Dister
Président du Conseil d'administration